



LA DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

RECRUTE

UN TECHNICIEN THERMICIEN (H/F)

(Cadre d'emplois des techniciens territoriaux – catégorie B)

La Direction du Patrimoine immobilier a en charge 140 établissements municipaux repartis sur 90 sites et représentant environ 162 500m². Au sein de la Direction du patrimoine immobilier, sous la responsabilité du chef de service Energie, vous conduisez l'exploitation déléguée et vous garantissez par un suivi quotidien le bon fonctionnement des installations de chauffage, de production d'énergie, de plomberie, de ventilation et climatisation des bâtiments municipaux.

Activités principales :

- Conduire l'exploitation pilotée par le délégataire, mener les réunions avec l'exploitant, réaliser les compte-rendu, suivre les bilans ;
- Garantir le bon fonctionnement des installations de chauffage, de production d'énergie, de ventilation et de climatisation ;
- Suivre avec sa hiérarchie et le délégataire les consommations mensuelles et éviter les dérives de surconsommations ;
- Proposer, mettre en œuvre des actions d'économie d'énergie ;
- Participer à l'analyse et au bilan des consommations ;
- Suivre les outils de métrologie des chaufferies (outils connectés) et étudier les données.

Profil :

De formation supérieure de type BTS gestion des énergies ou DUT énergie, vous avez une expérience similaire, idéalement au sein d'une collectivité territoriale.

Doté de qualités relationnelles, ingénieux, vous avez le sens de la recherche de panne, une réelle capacité à travailler en transversalité et savez prendre des initiatives.

Vous maîtrisez les outils bureautiques.

Le permis B est exigé (déplacement sur les sites de la Ville).

Lieu :

Basé au Centre administratif de Saint-Germain-en-Laye (situé à 10 min. du RER ligne A et de la gare routière).

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-3 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+thermicien@saintgermainenlaye.fr